



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune de Molenbeek-Saint-Jean
Service de l'Urbanisme
Rue Comte de Flandre, 20
B - 1080 BRUXELLES

Bruxelles, le 29.06.2021

Votre réf. PU 38041
Réf. CRMS : MSJ20152
Réf. NOVA : 12/XFD/1779442

MOLENBEEK-ST-JEAN. Chaussée de Gand, 31
(= ZP de l'ancienne manufacture de tabac AJJA située 5, rue Vandermaelen)
PERMIS D'URBANISME : aménagement d'une terrasse au 1er étage de la façade arrière (donnant vers le bien classé)
Demande de la Commune du 10/06/2021

Avis de la CRMS

Madame, Monsieur,

En réponse à votre demande mentionnée sous rubrique, nous vous informons que la CRMS, en sa séance du 23 juin 2021, n'a pas formulé de remarques sur le dossier concerné.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

C. FRISQUE
Président

c.c. : urbanisme@molenbeek.irisnet.be ; jacobs@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; cvandersmissen@urban.brussels ; mbadard@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; kdepicker@urban.brussels